SAS TAHAUKU BNB

AMBI ENERGY

H2SE ENGINEERS IN RENEWABLE ENERGY SYSTEMS

SAS TAHAUKU BNB
Mandataire du groupement
Tematai LECORDIER
Tel : +689 87 75 99 39
Email : tahaukubnb@gmail.com

HIVA OA, le 10/03/2026

Monsieur Benoit KAUTAI
Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ÎLES MARQUISES (CODIM)
Tel : +689 40 92 73 07

Ref. courrier : N°109/2026/CODIM/PR/teauii.

Objet : Éléments complémentaires aux mémoires techniques – Projet de construction de la centrale photovoltaïque 2MW+5MWh – HIVA OA

Monsieur Le Président,

Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres Marché n°MC_ENE_2025_010 relative à la construction de ce beau projet de construction d'une centrale photovoltaïque hybride de 2MW avec 5MWh de stockage d'énergie sur l'île de HIVA OA aux Îles Marquises, nous souhaitons, par le présent courrier, apporter des précisions complémentaires à nos mémoires techniques.

Notre candidature s'appuie sur un **groupement solidaire d'entreprises réunissant les compétences techniques, opérationnelles et logistiques nécessaires à la bonne exécution de ce projet**.

À ce titre, le groupement des sociétés SAS Tahauku BNB à HIVA OA, AMBI Energy SAS en Nouvelle-Calédonie et H2SE Tech SA en Suisse constitue un atout significatif avec une expertise reconnue dans le domaine des constructions de centrales PV hybride, en raison de sa connaissance techniques avancées, de l'analyse des contraintes d'accès, ainsi que des spécificités d'intervention propres au site.

Dans le cadre de la préparation de notre offre, la société SAS Tahauku BNB, dont les conducteurs d'engins ont une très bonne connaissance des terrains à Hiva Oa, a procédé à une visite du site et à une analyse des conditions réelles d'implantation du projet.

Cette reconnaissance de terrain a permis d'identifier les éléments déterminants pour la réalisation des travaux, notamment en ce qui concerne les opérations de terrassement et l'adaptation des infrastructures au contexte géologique du site. Les contraintes du sol dur identifiées dans l'étude géotechnique montrent des difficultés majeures de battage des profilés métalliques des tables photovoltaïques.

En réponse à cette analyse géotechnique et, en l'absence de POT (essais d'arrachement) prévus dans notre offre, nous avons considéré **des fondations en préforage et bétonnage sur l'ensemble des pieux métalliques de la centrale**. Dès l'ordre de service, seules les études d'essais de battage et d'arrachement (POT) pourront valider la proposition technique et financière selon les normes applicables NV65 (avec une équivalence en Eurocode) et apporter toutes les garanties fabricants.

Notre groupement propose ainsi **une offre complète avec les trois entités conjointement associées sur de l'ensemble des lots, à l'exception du lot4**. Dans le cadre de la commande des postes de transformation et de livraison, nous pourrons accompagner la société de gestion du réseau de distribution EDM pour intégrer les équipements de communication en fibre optique et de supervision via le COMAP de la centrale hybride.

Sur la base des constats effectués sur site et des analyses techniques conjointes menées par nos équipes, **nous avons retenu une solution spécifiquement dimensionnée pour répondre aux contraintes réelles du terrain**.

Il ressort en particulier de cette analyse que **l'implantation des tables photovoltaïques sur des zones présentant des pentes supérieures à 20 degrés implique des travaux de terrassement sensiblement plus importants que ceux initialement envisagés** dans le cahier des charges. L'ensemble des éléments spécifiques ont été présentés dans les mémoires techniques du Lot 1, 2, 3 et 5. En conséquence, nous avons intégré dans notre offre "variante" un **volume de déblais/remblais de 44 850m^3, en substitution du volume de 3 450 m^3** mentionné au DPGF. Cette estimation inclut également la réalisation des plateformes destinées à accueillir les postes de transformation, le poste de livraison, ainsi que les systèmes de stockage d'énergie de type BESS containerisés en C5M.

Ce parti pris technique répond à un objectif de **sécurisation** et de **fiabilisation de l'exécution du chantier**, en cohérence avec les contraintes topographiques et géotechniques, hydrauliques identifiés. Il vise également à garantir la pleine fonctionnalité des installations projetées dans des conditions conformes aux exigences de performance, de sécurité et de pérennité attendues.

Par ailleurs, **le choix de postes et équipements containerisés permet d'éviter la réalisation de bâtiments construits.** Cette solution présente l'avantage de proposer un ensemble intégré comprenant les l'intégralité des équipements HT/BT ainsi que le système de supervision SCADA, tout en limitant les interfaces de chantier, en rationalisant les délais de mise en œuvre et en améliorant la maîtrise globale de l'exécution.

Ainsi, la solution proposée dans notre offre résulte d'une analyse technique approfondie du site et d'une volonté de présenter une réponse réaliste, robuste et adaptée aux contraintes effectives de l'opération.

Nous restons à votre entière disposition pour en reparler de vive voix et nous vous prions de croire, Monsieur Le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

Tematai LECORDIER	Boualem BENKOUSSA	Léo BRUEL
SAS TAHAUKU BnB Marquises Agrégat NT G20069	AMBI ENERGY SAS 33 rue Sébastopol - BP 8805 98807 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie SAS au capital de 50 000 F CFP Tél./Fax : +687 28 78 28 RCS Nouméa 2007 B 841 060	H2SE TECH SA CHE-324.736.518 Capital: CHF 100'000.00 c/o Cimark, Rue de l'Industrie 23, 1950 Sion Tel. +(41) 78 318 75 45
SAS TAHAUKU BNB	**AMBI Energy SAS**	**H2SE TECH SAS**